



**ARAA / RAAF**

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation

Regional Agency for Agriculture and Food

**Avis à manifestation d'intérêt  
Conception, production et diffusion de films documentaires  
AMI : ARAA/SCI/PI/027**

**Date de publication : 12 SEPT 2017**

1. La Commission de la CEDEAO à travers l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation à l'intention de recourir aux services d'un prestataire spécialisé pour la conception, la production et la diffusion de films documentaires à caractère institutionnel sur les activités de l'ARAA, de ses projets et programmes en particulier et sur la mise en œuvre de la politique agricole régionale de la CEDEAO (ECOWAP) en général.
2. Les prestations seront financées sur la base de différentes sources de financement en fonction des films à réaliser.
3. Les objectifs principaux des films documentaires sont les suivants :
  - Assurer la visibilité des acquis/résultats des interventions de la CEDEAO dans le domaine de l'Agriculture à travers son Département de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau et l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation.
  - Montrer aux populations de la Communauté de l'Afrique de l'Ouest, la détermination de la CEDEAO à les accompagner dans la réalisation de leurs aspirations en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
  - Susciter l'adhésion des acteurs sociaux, économiques et des partenaires au développement à la démarche participative et inclusive adoptée par la CEDEAO pour la prévention et la gestion de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et pour l'édification d'une sécurité alimentaire durable en Afrique de l'Ouest.
4. Pour la plupart des films à réaliser, plusieurs Etats de l'Afrique de l'Ouest seront couverts en fonction de la thématique à traiter.
5. Pour chaque film documentaire à réaliser, des termes de référence spécifiques au sujet à traiter seront développés pour cadrer l'action du réalisateur.
6. Les prestataires désirant figurer sur la liste des destinataires d'avis de présélection/d'appel d'offres dans le cadre des procédures d'appel à la concurrence ou pour l'établissement de liste restreinte dans le cadre de sélection de prestataires de services, sont invités à soumettre leur manifestation d'intérêt à l'adresse ci-dessous :

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation  
Boulevard de la Paix, 83 rue de la Pâture, Lomé, Super Taco, Togo  
Téléphone : +228 22 21 40 03,  
Email : [procurement@araa.org](mailto:procurement@araa.org)  
Objet : AMI Film documentaire ARAA 2017

7. Les dossiers de manifestation d'intérêt seront reçus au plus tard le ... 03 OCT 2017 ..... à 17 heures GMT, heure du Togo.
8. Le dossier de manifestation d'intérêt comprendra :
- Une présentation de la société,
  - Une copie des documents administratifs d'identité de la société,
  - Les ressources humaines et matérielles de la société,
  - Les références notables de la société dans la réalisation de prestations similaires incluant les adresses de clients.
9. Aux fins d'évaluation des qualifications et capacités des candidats pour l'établissement des listes restreintes, les critères minimum suivants seront considérés :
- o Toute catégorie de prestations :
    - Etre établi et avoir exercé depuis au moins trois (03) années dans la conception, réalisation et diffusion de films documentaires,
    - Disposer des qualifications, compétences et expériences pertinentes pour les domaines de prestations visés,
    - Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années au moins deux (02) missions de nature similaire.
    - L'expérience dans la région ouest africaine et dans le domaine agricole sera considérée comme un gros atout.

Fait à Lomé le ... 11 SEPT 2017 .....

Le Directeur Exécutif

SALIFOU Ousseini

